

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 213 Méthodologie du travail social 2			
Code	SOAS2B13	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	9 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Campus Mons</u> Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be) Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies</u> Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Stéphane DESPONTIN (stephane.despontin@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be)</p> <p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Anne WALRAVENS (anne.walravens@helha.be) Michel HANOT (michel.hanot@helha.be) Benjamin LEVAQUE (benjamin.levaque@helha.be) Mireille RADERMECKER (mireille.radermecker@helha.be) Anne RAKOVSKY (anne.rakovsky@helha.be) Marie-Laure SIX (marie-laure.six@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	90		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à l'acquisition par l'étudiant d'outils, de méthodes et de techniques utiles à l'intervention sociale dans ses dimensions individuelle, collective et communautaire. Elle permet à l'étudiant de penser et de structurer son action. Elle contribue ainsi au développement des savoirs, savoir-faire et savoir-être propres au travail social.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS1 Mise en place des conditions favorisant l'émergence, la restauration et le renforcement du lien social avec et entre les différents acteurs à tous les niveaux

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

FS4 Affirmation, défense et promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
- 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- 6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
- 6.6 Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire

Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**

- 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.2 Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
- 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
- 8.4 Développer la créativité.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Analyser une situation sociale et une intervention en explorant différents niveaux : individuel, relationnel, groupal, organisationnel, institutionnel et sociétal
- II. Identifier et analyser les différentes phases du processus global d'intervention
- III. Expérimenter en « micro enseignement » les outils, techniques et méthodes d'intervention
- IV. Donner du sens au choix des méthodes
- V. Mobiliser des habiletés relationnelles nécessaires à l'exercice du métier

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : SOAS1B15, SOAS1B16

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B13B	Travail social individualisé	30 h / 3 C
SOAS2B13C	Travail social de groupe	30 h / 3 C
SOAS2B13D	Travail social communautaire	30 h / 3 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B13E	Méthodologie du travail social individuel	45 h / 4 C
SOAS2B13F	Méthodologie du travail social de groupe	30 h / 3 C
SOAS2B13G	Méthodologie de l'action collective	15 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS2B13X	Méthodologie du travail social individuel	45 h / 4 C
SOAS2B13Y	Méthodologie du travail social de groupe	30 h / 3 C
SOAS2B13Z	Méthodologie de l'action collective	15 h / 2 C

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS2B13A	Méthodologie intégrée du travail social	90 h / 9 C
-----------	---	------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 90 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B13B	Travail social individualisé	30
SOAS2B13C	Travail social de groupe	30
SOAS2B13D	Travail social communautaire	30

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B13E	Méthodologie du travail social individuel	40
SOAS2B13F	Méthodologie du travail social de groupe	30
SOAS2B13G	Méthodologie de l'action collective	20

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS2B13X	Méthodologie du travail social individuel	40
SOAS2B13Y	Méthodologie du travail social de groupe	30
SOAS2B13Z	Méthodologie de l'action collective	20

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS2B13A	Méthodologie intégrée du travail social	90
-----------	---	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'unité d'enseignement est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

POUR LES DEPARTEMENTS DE MONS ET MONTIGNIES (HJ et HD)

Si toutes les AA composant l'UE sont évaluées par une note supérieure ou égale à 10/20, la note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Le jury de délibération octroie alors définitivement les crédits correspondant à cette UE.

Quand il est constaté un déficit non acceptable dans une ou plusieurs des activités d'apprentissage composant l'UE, de sorte que les acquis d'apprentissage visés ne peuvent être considérés comme acquis par l'étudiant, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée :

- S'il est constaté une note de moins de 10/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, cette note d'échec sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- Dès que 2 échecs sont constatés - quelle que soit l'ampleur des échecs - , la note d'échec la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d'autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Dans ces cas de figure, le jury peut ne pas octroyer les crédits correspondant à l'UE.

Ces dispositions en matière de notation de l'UE restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre.

dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour la (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR :

il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage ;

- une note de 10/20 ou plus :

il voit cette note partielle reportée pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE);

- une note inférieure à 10/20 :

il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social individualisé			
Code	7_SOAS2B13B	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de travail social individualisé aborde globalement le rôle de l'assistant social en lien avec la relation d'aide, dans le contexte de travail actuel. Il vise à présenter des repères et des points d'attention qui nous paraissent importants dans tout processus d'intervention individualisée afin que l'étudiant puisse construire une position professionnelle aux regards des fondements déontologiques de la profession.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Décrire le rôle de l'assistant social dans le contexte d'intervention et les limites des principes qui guident son action
- II. Décrire et expliquer les repères méthodologiques du processus d'intervention et les utiliser à partir de mises en situation
- III. Mobiliser les habilités relationnelles (communication verbale et non-verbale) nécessaires à l'installation d'une relation d'aide

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- 1ère partie : Travail social et intervenant social : relation d'aide et constructivisme
- 2ème partie : Deux outils transversaux en travail social individualisé
 - La communication interpersonnelle
 - L'entretien
- 3ème partie : Repères méthodologiques pour l'intervention sociale individualisée
La rencontre et l'accueil, le cadre, construction et analyse de la demande, bilan psychosocial et hypothèses de travail, le projet d'intervention, interventions et accompagnement, évaluation et fin d'intervention.

Démarches d'apprentissage

La pédagogie utilisée sera de type inductif et déductif : exposé oral, découverte et appropriation des concepts théoriques à partir de différents supports (exercices en sous-groupes, jeux de rôle, mises en situation, travail à partir de vidéos).

Dispositifs d'aide à la réussite

Lors du cours, les étudiants sont amenés à mettre en pratique les repères méthodologiques sur des mises en situation. Un syllabus et le Powerpoint du cours sont mis à disposition des étudiants.
Lors du dernier cours, échange autour du type de questions posées à l'examen.

Sources et références

- AMIGUET O. et JULIER C., L'intervention systémique dans le travail social : repères épistémologiques, éthiques et méthodologiques, IES, Genève, 1996.
- Sous la direction de J.ION, Le travail social en débat(s), Alternatives Sociales, Ed. La Découverte, Paris, 2005.
- DE ROBERTIS C., Méthodologie de l'intervention en Travail social, Bayard, 2018.
- TREMBLAY L., La relation d'aide : développer des compétences pour mieux aider, Ed. Chroniques Sociales, 2001.
- GAINON C., De la relation d'aide à la relation d'êtres - la réciprocité transformatrice, L'Harmattan, 2006.
- TURCOTTE D. et DESLAURIERS JP., Méthodologie de l'intervention sociale personnelle, Presses de l'Université de Laval, 2014

Un syllabus synthétique du cours sera disponible et permettra l'étudiant de structurer sa prise de note. Le cours s'appuie sur la présentation d'un PowerPoint et quelques mises en situation.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Le syllabus et le PowePoint sont déposés sur la plate-forme Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit se déroulera lors de la session de juin. En seconde session, l'examen sera identique.

La particularité des cours de méthodologie de travail (articulation théorie-pratique, dynamique) permet de ne faire qu'une évaluation en juin.

L'examen portera sur la matière théorique et sur des mises en situation. Il vise à vérifier la compréhension et l'appropriation du cours.

La formation à cette AA passe par une participation active des étudiants, en présentiel. La présence y est donc rendue obligatoire à concurrence de 80%: à l'exception des absences couvertes par un CM ou pour motif impérieux. Si l'étudiant n'est pas présent pour au moins 80% de l'ensemble du cours (séminaire inclus), il sera sanctionné d'un retrait de 3 points sur sa note globale (sur 20 points) à l'AA. En seconde session, ce retrait est annulé. En seconde session, l'examen sera oral.

Pour les étudiants en crédit résiduel, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants sont invités à prendre contact avec le professeur.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exo	100

Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social de groupe			
Code	7_SOAS2B13C	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Béregère JUVENT (berengere.juvent@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de travail social de groupe a pour objectif d'amener l'étudiant à prendre conscience que le travail social avec un groupe représente un mode d'intervention pertinent à côté et en complémentarité du travail social individualisé et du travail social communautaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Définir l'intervention sociale de groupe et ses spécificités
- Identifier les composants importants de la dynamique des groupes
- Identifier sa propre place au sein d'un groupe
- Planifier l'intervention sociale de groupe à partir des repères méthodologiques : analyse de la demande, établissement du projet, recrutement des membres, animation du groupe et évaluation de l'intervention sociale de groupe
- Mobiliser les habilités relationnelles nécessaires à la participation à un groupe ou à son animation : capacité à prendre la parole, à écouter les différents membres et à animer les échanges selon l'objectif du groupe (partage d'expérience, prise de décision).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Approche générale du TSG : définition, rôle de l'intervenant.
- La dynamique de groupe.
- L'intervention sociale de groupe : Processus d'intervention sociale auprès des groupes.

Démarches d'apprentissage

La pédagogie utilisée sera de type inductif et déductif : exercices de sensibilisation à la dynamique de groupe, découvertes de concepts théoriques à partir de différents supports (séance vidéo, articles, mises en situation, témoignages de professionnels...).

Un séminaire résidentiel de deux jours (une nuit), destiné à prendre comme objet d'apprentissage la dynamique du groupe-classe lui-même, est organisé en octobre.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants reçoivent une liste de questions d'examen. L'examen écrit consistera en une sélection de quelques questions de cette liste.

Un accompagnement sera proposé aux étudiants lors de la réalisation du travail de groupe

Sources et références

- TURCOTTE D. et LINDSAY J, L'intervention sociale auprès des groupes, Gaétan Morin éditeur, Boucherville (Québec), 2019.
- ANZIEU - J.-Y. MARTIN, La dynamique des groupes restreints, PUF, Paris, 2003.
- MASSA H., Le travail social avec des groupes, Dunod, Paris, 2001.
- BERTEAU G., La pratique de l'intervention de groupe - perceptions, stratégies et enjeux, Presses de l'Université du Québec, 2006.
- DE ROBERTIS C., ORSONI M., HENRI P., ROMAGNAN M., L'intervention sociale d'intérêt collectif - de la personne au territoire, Presses de l'école des Hautes Etudes en Santé Publique, Rennes, 2008.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus
- Powerpoint

4. Modalités d'évaluation

Principe

La formation à cette AA passe par une **participation active des étudiants**, en présentiel. La présence y est donc rendue obligatoire à concurrence de **80%**: à l'exception des absences couvertes par un CM ou pour motif impérieux. Si l'étudiant n'est pas présent pour au moins 80% de l'ensemble du cours (séminaire inclus), il sera sanctionné d'un retrait de 3 points sur sa note globale (sur 20 points) à l'AA.

L'examen se déroule en juin en deux temps :

- Premier partie :Les étudiants réunis en sous-groupe prépareront une intervention sociale de groupes sur base d'une situation donnée par le professeur. Ils prépareront cette intervention en la finalisant par un écrit (5 pages). Entre la fin des stages et la fin des cours, ils viendront présenter devant le professeur leur travail.
- Deuxième partie : Pendant la session de juin, un examen écrit d'une heure portera sur la connaissance théorique des principes vus au cours (syllabus).

En cas d'échec de l'une des deux parties, la cotation finale sera la cotation de la partie en échec. L'étudiant devra alors représenter la partie non réussie.

La particularité des cours de méthodologie de travail (articulation théorie-pratique, dynamique) permet de ne faire qu'une évaluation en juin.

L'examen de 2e session sera un examen oral portant sur la ou les parties non réussies du cours (travail et/ou partie théorique). Si l'étudiant est amené à repasser le travail de groupe, il le fera seul. Comme c'est un examen oral, il présentera l'intervention de groupe améliorée. En cas de seconde session, le retrait des 3 points dû à l'absence injustifiée au cours (et séminaire) est annulé.

Les étudiants en crédits résiduels ne participeront qu'au premier temps de l'examen. L'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ceux-ci sont invités à prendre contact avec le professeur pour plus d'informations.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe + Exm	50+50	Exo	100

Exe = Examen écrit, Exm = Examen mixte, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social communautaire			
Code	7_SOAS2B13D	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours est conçu comme une introduction à une méthode de travail social : l'action collective. Il vise à faire prendre conscience aux étudiants de l'importance d'une approche globale et locale dans le traitement des principaux problèmes sociaux collectifs et apprend les différentes étapes du montage de projet pour arriver au changement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Analyse des besoins et envies des habitants, mise en avant de la dimension revendicative citoyenne (politique), créativité dans la réponse sociale, respect des étapes du montage de projets participatifs, esprit critique et positionnement par rapport aux différentes problématiques sociales envisagées, prise de parole en grand groupe.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Chapitre 1 : qu'est-ce que le tsc? complémentarité par rapport au TSI et TSG, un projet d'action collective ? Une revendication? Sa dimension politique? L'objectif de parallèle de cohésion sociale?
- Chapitre 2 : les étapes du projet
- Chapitre 3 : la participation et ses modalités
- Chapitre 4 : l'évaluation de son action et de ses effets vertueux
- Chapitre 5 : Pistes pour trouver des subsides/ budgets pour développer des projets d'action collective

Démarches d'apprentissage

La méthode s'articule autour de trois pôles :

- un syllabus remis aux étudiants à compléter par des notes personnelles ;
- une organisation des étudiants en sous-groupes;
- la découverte de la méthode à travers la simulation en classe d'un montage de projet collectif à visée communautaire.

Une journée de visite, une invitation de professionnels en classe ou la projection de séquences vidéo et photos d'intervention compléteront l'illustration de ce cours.

2 visites extérieures institutionnelles/rencontres militants alimentent les cours de TSC (3h sur les 30h y sont consacrées)= transversal avec le cours de B2 d'analyse des organisations.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des temps de construction du projet et du travail écrit se font en classe. Le professeur a donc l'occasion de passer superviser les sous-groupes et d'éventuellement réorienter les étudiants dans leurs démarches.

Ces derniers ont l'occasion de mettre en avant leurs compétences individuelles (capacité rédactionnelles ou organisationnelles, créativité, connaissances du milieu associatif, de la comptabilité ,...).

Sources et références

Voir bibliographie détaillée dans le syllabus

- S.ALINSKY, Manuel de l'animateur social. Une action directe non violente. Seuil, 1976.
- C.BACHMANN- J. SIMONIN, Changer au quotidien, Tome1, Paris, Etudes Vivantes, 1981.
- COURTOIS Bernadette et JOSSO Marie-Christine, Le projet: nébuleuse ou galaxie?, Lausanne, DelachauxetNiestlé, 1997.
- Bonetti Michel et al., Développement social urbain : stratégies et méthodes, Paris, L'Harmattan, 1991

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Des notes de cours sont sur connected et orienteront les étudiants dans leur montage de projet et sa justification sociale, politique et logistique.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en un travail de groupe écrit (8/20) avec présentation orale devant la classe (8/20) et 4/20 pour la participation au cours rendu OBLIGATOIRE (CM à rendre).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

L'étudiant n'ayant pas satisfait seul améliore alors le travail de groupe selon les mêmes consignes et critères d'évaluations (voir consignes du travail-début du syllabus).

Le groupe d'étudiants ayant échoué retravaille le projet ENSEMBLE selon les mêmes modalités qu'en première session (idem).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).